



Volume 12

Numéro 1

14 janvier 2010

Souhais pour la nouvelle année!

Le comité exécutif vous souhaite une année du tonnerre : vitalité, enthousiasme et force! Tout ce qu'il faut pour négocier les conditions de notre prochaine convention collective! Bonne année à tous!

États financiers et budget

Il est temps de procéder à la présentation des états financiers 2009 et à l'approbation du budget pour l'année 2010. Le conseil syndical se rencontrera à ce sujet le 17 février prochain. L'assemblée générale suivra quelques jours plus tard, soit le 22 février. Une invitation vous parviendra à ce sujet.

Important : si vous avez des réclamations à faire concernant des frais encourus pour des activités syndicales en 2009, SVP le faire maintenant ce qui permettra à Brigitte, notre trésorière, de fermer l'année 2009. Vous trouverez le formulaire de réclamation sur le site du SGETQ :

<http://www.sgetq.org/pdf/communiquere/communique/remboursement.pdf>

Présence au local syndical

Louise Allard et Michèle Gravel assureront une présence au local syndical les mardi, mercredi et jeudi.

Mardi : Louise
Mercredi AM : Louise (une semaine sur deux)
Mercredi PM: Louise (une semaine sur deux) et Michèle
Jeudi PM : Michèle

L'horaire de la semaine est toujours affiché sur la porte du local. Il est mieux de prendre rendez-vous pour permettre à chacune de bien organiser ses journées.

Vous pouvez également nous signaler un problème par courriel à sgetq@total.net ou en laissant un message dans la boîte vocale au poste 2035. Nous prenons les messages tous les jours.

Évidemment, les délégués et les membres de l'exécutif peuvent tous être rejoints par téléphone.

Accident sur les lieux du travail

Si vous êtes victime d'un accident sur les lieux du travail ou pendant le trajet vous y conduisant, vous devez informer l'employeur (les Ressources humaines) **et le comité CSST du SGETQ** (Carmen Sinotte D'Anjou ou Johanne Desrochers) dans les 24 heures.

L'employeur doit ensuite faire une déclaration, dans les 48 heures, à la Caisse primaire d'assurance maladie et vous remettre une feuille d'accident qui vous permet d'être dispensée de l'avance de vos frais médicaux (dans la limite toutefois des tarifs de la Sécurité sociale).

Bilan et perspectives 2009-2010 de la CSN

La présidente de la CSN a présenté son bilan en souhaitant que la reprise qui s'annonce pour 2010 constitue un point de départ plus serein pour la poursuite du débat sur les finances publiques. « Après une crise économique doublée d'une dégringolade de la confiance de la population envers ses institutions politiques, le Québec est à l'heure des choix. Loin de faire preuve de vision, nos gouvernements présentent une vision catastrophiste de l'avenir pour mieux nous faire accepter des compressions massives. »

http://www.csn.qc.ca/web/csn/communiquere/ap/Comm29-12-09?p_p_state=maximized

Pétition électronique

Une pétition électronique a été ouverte sur le site de l'Assemblée nationale pour demander au gouvernement de renoncer à construire en PPP les deux hôpitaux universitaires. La CSN invite ses membres à la signer. Cette pétition sera déposée le 5 février.

<http://www.assnat.qc.ca/petition/SignerFr.aspx?idPetition=96>

S'impliquer pour le développement durable

Le rassemblement des jeunes de la CSN a adopté en novembre dernier une déclaration sur l'urgence d'agir pour un développement durable. La réalité d'aujourd'hui est trop centrée sur la consommation et les profits. Dans leur déclaration, les jeunes se disent prêts à interpeller leurs employeurs pour transformer les pratiques actuelles de production de biens et de services et favoriser une consommation responsable. La déclaration du rassemblement des jeunes a été endossée par le conseil fédéral de la CSN. Vous pouvez la lire à l'adresse suivante :

<http://www.csn.qc.ca/web/csn/declaration-nov-2009>

SOURCE: Johanne Guidotti, VP à l'information, SGETQ